

la collecte des déchets d'amiante lié

POUR LES PARTICULIERS DE LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Dastum al lastez fibrosimant

L'AMIANTE EST UN DÉCHET DANGÉREUX

À ce titre, la réglementation impose des conditions particulières de dépôts.

OÙ PEUT-ON DÉPOSER DE L'AMIANTE ?

Depuis septembre 2019, l'Objéterie de Lannion ne prend plus de déchets d'amiante. D'autres solutions s'offrent à vous :

Faites appel à une entreprise certifiée en consultant la liste sur le site travail-emploi.gouv.fr rubrique santé au travail / prévention des risques / amiante.

Renseignez-vous auprès de la plateforme info-usagers de Lannion-Trégor Communauté au **02 96 05 55 55** pour connaître les solutions de dépôts sur le territoire.

QUELLES SONT LES PRECAUTIONS DE MANIPULATION DE L'AMIANTE ?



Lors de la manipulation, protégez-vous avec des **masques** anti-poussières (norme EN 149 FFP3S), des combinaisons étanches, des **gants** étanches, des **lunettes** et des sur-bottes.



Ne pas casser, découper ni frotter les éléments à base d'amiante.



Il est préférable d'**humidifier** pour éviter l'émission de poussière.

QUELS TYPES DE DÉCHETS D'AMIANTE ?

Il s'agit des déchets d'amiante lié qui se présentent le plus souvent sous forme d'amiante-ciment ou de **fibro-ciment** :

- **éléments de bardage, de couverture** : tôles ondulées, ardoises...
- **canalisations** : tuyaux, gouttières, vide-ordures, conduits de cheminées...
- **éléments d'intérieur** : cloisons, plaques d'isolation, faux plafonds...
- **autres objets** : jardinières, clapiers...

Schéma de dépôt DE L'AMIANTE lié

PRÉPARATION DU CHARGEMENT PAR LE PARTICULIER

1

- Établir un devis auprès d'une entreprise certifiée.
- Retirer un sac.
- Conditionner le déchet à domicile en portant des équipements de protection individuelle : **fermeture des sacs en « col de cygne »** (double sac obligatoire).
- Filmer les grands éléments.

DÉPÔT AUPRÈS DE L'ENTREPRISE CERTIFIÉE

2

PESÉE, TRAÇABILITÉ ET TRANSPORT DU DÉCHET VERS UN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉÉ

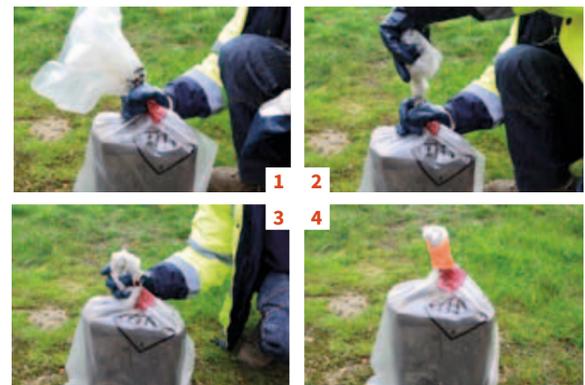
3

les dépôts sauvages sont interdits

FERMÉTURE EN

“COL DE CYGNE”

DES SACS CONTENANT DES ÉLÉMENTS D'AMIANTE-CIMENT



Pour consulter la liste des entreprises certifiées, rendez-vous sur le site travail-emploi.gouv.fr rubrique santé au travail / prévention des risques / amiante

